



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 3140

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE SIDA

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à Mme Catherine Génisson.

Mme Catherine Génisson. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la santé.

Monsieur le ministre, lors du conseil des ministres du 28 novembre, vous avez présenté un nouveau plan triennal redéfinissant les objectifs et la stratégie de lutte contre le sida, dans un contexte de reprise de l'épidémie.

Actuellement, en France, 120 000 personnes sont atteintes. Chaque année, on déplore 1 700 nouveaux cas avérés et 600 décès. Le nombre des femmes malades est en augmentation et elles représentent aujourd'hui 27 % des personnes atteintes.

Pouvez-vous nous informer sur les actions spécifiques que vous allez mettre en place ? En particulier, comment allez-vous articuler la campagne de prévention commencée le 1er décembre dernier avec celle, non moins nécessaire, sur la contraception ?

Pour ma part, je ne vous interrogerai pas sur la situation internationale ni sur votre action à ce niveau dans la mesure où mon excellent collègue Jean-Claude Lefort vous a déjà posé une question à ce sujet.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la santé.

M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Madame la députée, oui, un plan interministériel d'information sur trois ans était nécessaire car, ainsi que vous l'avez dit, on observe un net relâchement de la prévention dans notre pays, concernant des groupes fragiles : les femmes, les jeunes homosexuels et les étrangers venus de l'Afrique subsaharienne et résidant chez nous.

Bien sûr, l'effort devra être accentué. Nous avons prévu des campagnes d'information, notamment la diffusion de films destinés à ces groupes, sans oublier les campagnes générales : nous travaillons avec le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la jeunesse, celui chargé de la famille, et bien d'autres.

Il est curieux et triste de constater que c'est un peu en raison des succès thérapeutiques qu'un relâchement s'est produit. La génération nouvelle, dans notre pays comme dans d'autres, se protège moins. Comme si les 85 % de décès en moins - résultat formidable - avaient provoqué ce relâchement.

La thérapeutique liée à cette affection est très difficile à respecter : elle a des effets secondaires et il s'agit, si je puis dire, de traitements au long cours. Car même si l'on peut espérer des progrès, ces traitements doivent se prendre à vie.

Les vingt à vingt-cinq comprimés que l'on doit absorber chaque jour entraînent une situation de dépendance par

rapport à la thérapeutique elle-même et induisent une situation humaine et biologique très difficile à supporter au quotidien.

Mais il y a évidemment bien d'autres choses à faire. Nous accentuons nos efforts de recherche par le biais de l'Agence nationale de recherches sur le sida et du ministère de la recherche. Notre préoccupation doit également porter sur l'arrivée, la plus rapide possible, de molécules nouvelles, car des résistances aux médicaments existants se développent.

Jusqu'à présent, les cas de séropositivité n'étaient pas, dans notre pays, notifiés. On ne pouvait donc connaître précisément le nombre de séropositifs. Grâce à l'effort important des associations, les données seront disponibles à partir du mois de janvier. Nous saurons alors si le nombre de séropositifs est de 110 000 ou de 120 000. Jusqu'à aujourd'hui, seuls les cas de sida avéré faisaient obligatoirement l'objet d'une déclaration.

Je n'oublie pas l'effort annoncé par le Premier ministre en juin dernier en faveur de l'Afrique du Sud. La France participera notamment à des jumelages hospitaliers. Cette initiative française est dotée d'un budget très confortable. Certes, ce n'est pas assez par rapport aux millions de personnes qu'il faudrait prendre en charge. Je le rappelle : sept pays européens se sont joints à nous, suivis des Etats-Unis.

Le but de cette initiative est de traiter les malades des pays du tiers monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert*).

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3140

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2001